

CARTIER (M. Gilbert), *Député de Seine-et-Oise (2^e circonscription) (M. R. P.)*.

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 46). — Est nommé membre : de la Commission de l'intérieur [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502) ; de la Commission de la presse [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503). — Est élu Vice-Président de la Commission de l'intérieur [18 octobre 1957] (p. 4536).

Dépôts :

Le 2 mars 1956, une proposition de loi tendant à l'intégration de tous les chefs de bureau et rédacteurs des préfectures dans le corps des attachés de préfecture, ainsi que tous les commis de préfecture nommés avant le 1^{er} janvier 1949, dans le corps des secrétaires administratifs de préfecture, n° 955. — Le 2 mars 1956, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le rapport, fait au cours de la deuxième législature, repris le 17 février 1956, sur la proposition de loi tendant à maintenir dans leur emploi certains fonctionnaires et agents des services publics en droit de bénéficier de la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951, n° 991. — Le 2 mars 1956, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le rapport fait, au cours de la deuxième législature, repris le 17 février 1956, sur la proposition de loi tendant à accorder au personnel des corps de sapeurs-pompiers de France, des avantages spéciaux pour l'ouverture du droit à pension, n° 992. — Le 2 mars 1956, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le rapport, fait au cours de la deuxième législature, repris le 17 février 1956, sur la proposition de loi de M. Jean-Paul Palevski relative au branchement à l'égout en Seine-et-Oise, n° 993. — Le 14 juillet 1956, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur : I. le projet de loi (n° 2447) relatif aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc ; II. les propositions de loi : 1^o de M. Roland Dumas et plusieurs de ses collègues (n° 1768) tendant à intégrer les fonctionnaires français du Maroc dans les cadres métropolitains ; 2^o de M. Dorey et plusieurs de ses collègues (n° 2152) tendant à intégrer dans les cadres métropolitains les fonctionnaires et agents des services publics

concedés du Maroc, n° 2519. — Le 12 juillet 1956, un rapport supplémentaire au nom de la Commission de l'intérieur sur : I. le projet de loi (n° 2447) relatif aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc ; II. les propositions de loi : 1^o de M. Roland Dumas et plusieurs de ses collègues (n° 1768) tendant à intégrer les fonctionnaires français du Maroc dans les cadres métropolitains ; 2^o de M. Dorey et plusieurs de ses collègues (n° 2152) tendant à intégrer dans les cadres métropolitains les fonctionnaires et agents des services publics concedés du Maroc ; 3^o de M. Cermolacce et plusieurs de ses collègues (n° 2408) tendant : a) à intégrer dans les cadres métropolitains les fonctionnaires et agents des services concedés, de nationalité française, du Maroc ; b) à transférer au Trésor français le service des pensions des fonctionnaires et agents des services concedés, de nationalité française, du Maroc, n° 2552. — Le 31 juillet 1956, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le projet de loi modifié par le Conseil de la République relatif aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc et de Tunisie, n° 2718. — Le 25 octobre 1956, une proposition de loi tendant à compléter la loi n° 55-1086 du 7 août 1955 portant intégration des fonctionnaires français du cadre tunisien dans les cadres métropolitains, n° 3054. — Le 26 novembre 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à réduire la durée de la mission en Algérie des fonctionnaires de police métropolitains, n° 3331. — Le 29 janvier 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à faire bénéficier les gardiens de la paix actuellement en mission en Algérie d'un taux de mission uniforme, n° 3943. — Le 30 janvier 1957, un 2^e rapport au nom de la Commission de la presse sur l'avis transmis par M. le Président du Conseil de la République sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée Nationale (dans sa première législature) tendant à modifier l'article 15 de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse, n° 3965. — Le 31 janvier 1957, un avis au nom de la Commission de l'intérieur sur la proposition de loi (n° 1324) de M. Mignot tendant à la modification de l'article 103 du Livre IV du Code du travail en vue d'une répartition plus

équitable des frais de fonctionnement des Conseils de prud'hommes, n° 3978. — Le 14 février 1957, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur la proposition de loi (n° 1949) de M. Dorey tendant à accorder à certaines femmes fonctionnaires, titulaires d'une pension proportionnelle la possibilité d'obtenir leur réintégration, n° 4129. — Le 12 avril 1957, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur la proposition de loi (n° 4342) de M. Dorey tendant à étendre aux fonctionnaires titulaires français de l'ex-administration internationale de Tanger les dispositions de la loi n° 56-782 du 4 août 1956 relatives aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc et de Tunisie, n° 4883.

Interventions :

Son rapport au nom du 8^e bureau sur les opérations électorales du département de Saône-et-Loire [19 janvier 1956] (p. 32). — Est entendu sur les propositions de la Conférence des Présidents : *Rapport de M. Marcel Cartier sur l'abrogation de la loi Barangé-Barrachin* [17 février 1956] (p. 352). — Prend part à la discussion : du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956, INTÉRIEUR, Etat A, Chap. 31-01 : *Retraite des sapeurs-pompiers professionnels* ; *Subventions accordées aux collectivités locales pour acquisition de matériel de lutte contre l'incendie* [7 juin 1956] (p. 2404) ; ÉDUCATION NATIONALE, Etat A, Chap. 36-01 : *Son rappel au Règlement (Demande de disjonction de M. Garaudy)* [15 juin 1956] (p. 2663) ; — du projet de loi relatif aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc, en qualité de *Rapporteur* [12 juillet 1956] (p. 3413, 3414) ; Art. 1^{er} : *Demande de renvoi à la Commission des finances présentée par le Gouvernement* (p. 3415) ; *Problème de l'intégration automatique* (p. 3416, 3417) ; Art. 2 : *Amendement de M. Lamps tendant à l'intégration automatique dans les services publics français des agents visés à cet article* (p. 3438) ; *Son sous-amendement à l'amendement de M. Arrighi, tendant à faire prendre en charge par le budget métropolitain les ressortissants des régimes de retraites* (p. 3439) ; Art. 4 : *Amen-*

dement de M. Ballanger tendant à accorder aux fonctionnaires visés à cet article le droit de demander leur mise à la retraite (p. 3441) ; *Ses explications de vote* (p. 3442) ; en deuxième lecture, Art. 3 bis : *Amendement de M. David tendant à supprimer le mot « maximum »* [1^{er} août 1956] (p. 3806) ; Art. 4 : *Amendement de M. Mérigonde tendant à reprendre le texte du Conseil de la République* (p. 3807) ; — du projet de LOI DE FINANCES pour 1957, Art. 14, Etat C, INTÉRIEUR, titres III et IV : *Sûreté nationale : Difficultés de recrutement, parité des traitements avec ceux de la préfecture de police ; Protection civile, notamment en temps de paix ; Lutte contre les inondations dans la région parisienne, collaboration nécessaire des services de la protection civile avec ceux de la marine fluviale ; Protection des communes possédant des aérodromes sur leur territoire ; Sapeurs-pompiers : attribution d'une pension en cas d'incapacité de travail, difficultés de recrutement ; Insuffisance des crédits accordés aux communes pour la construction d'équipements collectifs* [28 novembre 1956] (p. 5235, 5236) ; — du projet de loi créant une organisation commune des régions sahariennes, Art. 1^{er} : *Son amendement tendant à supprimer les mots « et à laquelle sont associés l'Algérie, la Mauritanie, le Soudan, le Niger et le Tchad »* [14 décembre 1956] (p. 5984) ; — du projet de loi instituant un régime particulier de retraites en faveur des personnels actifs de police : *Nécessité d'une application immédiate des mesures prévues aux agents de la sûreté nationale* [21 février 1957] (p. 1050, 1051) ; *Ses explications de vote* [26 février 1957] (p. 1118). — Pose à M. le Ministre des Affaires étrangères, une question relative aux mesures prises en faveur des Français de Tunisie et du Maroc ayant regagné la métropole [10 juillet 1957] (p. 3500). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif à l'affectation ou au détachement de fonctionnaires de l'Etat hors du territoire européen de la France : *Ses regrets de voir voter un texte prévoyant des mesures d'autorité* [10 juillet 1957] (p. 3511) ; Art. 1^{er} : *Son amendement prévoyant que le règlement d'administration publique visant les conditions de détachement sera pris après avis du Conseil supérieur de la fonction publique* (p. 3512) ; *Intérêt de l'avis des organisations syndicales* (ibid.) ; *Son amendement assimilant les fonctionnaires détachés aux militaires pour les in-*

demnités et la liquidation de leur pension (p. 3512; 3513); Art. 2 : *Son amendement prévoyant que l'intéressé sera réintégré en sur-nombre lorsqu'il sera mis fin à son détachement en cas de circonstances exceptionnelles* (p. 3513); Art. 1^{er} : *Son amendement assimilant les fonctionnaires détachés aux militaires, pour les indemnités et la liquidation de leur pension (Garanties de carrière accordées aux fonctionnaires détachés d'office, son désir de l'application rétroactive de la loi)* [11 juillet 1957] (p. 3543); *le retire* (ibid.); — du projet de loi sur les institutions de l'Algérie [27 novembre 1957] (p. 5000); — du projet de loi relatif aux élections aux assemblées territoriales, aux conseils généraux et aux conseils municipaux d'Algérie : *Demande une suspension de séance* [27 novembre 1957] (p. 5003); — d'une proposition de loi relative au relèvement du taux des allocations aux familles nécessiteuses dont le soutien est à l'armée : *Son rappel au Règlement (Contre-projet déposé par M. Mercier relatif au financement du projet par des économies réalisées en supprimant les conseils de révision)* [6 décembre 1957] (p. 5220); — d'une proposition de loi relative à l'intégration d'employés de préfecture [6 décembre 1957] (p. 5226, 5227); — d'un projet de loi relatif aux ressources des collectivités locales : *Les régimes d'exonération de l'impôt foncier* [19 mars 1958] (p. 1700); *Article additionnel de M. de Tinguy (Révision générale de l'assiette des taxes locales)* (p. 1716); *Article additionnel de M. Desserre (Création d'une taxe de stationnement des véhicules automobiles sur la voie publique)* (p. 1723); *Ses explications de vote* (p. 1730); — d'urgence des conclusions d'un rapport portant proposition de décision sur le décret du 12 mars 1958 constituant les territoires autonomes d'Algérie : *Poursuite du débat jusqu'à son terme* [27 mars 1958] (p. 2057, 2058); — d'urgence d'un projet de loi déclarant l'état d'urgence sur le territoire métropolitain : *Réunion immédiate de la Commission* [16 mai 1958] (p. 2365). = S'excuse de son absence [8 juin 1956] (p. 2451).

CARTIER (M. Marcel), Député de la Drôme (S.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 42). = Est nommé membre : de la Commission des affaires économiques [31 janvier 1956]

(p. 160) (1); de la Commission de l'éducation nationale [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502); de la Commission des boissons [4 octobre 1957] (p. 4502) (2).

Dépôts :

Le 10 février 1956, un rapport au nom de la Commission de l'éducation nationale sur les propositions de loi : 1^o de M. Alduy et plusieurs de ses collègues (n^o 85) tendant à réserver les fonds publics à l'enseignement public; 2^o de M. Garaudy et plusieurs de ses collègues (n^o 133) tendant à réserver les fonds publics à l'enseignement public, n^o 401. — Le 14 février 1956, un rapport supplémentaire au nom de la Commission de l'éducation nationale sur les propositions de loi : 1^o de M. Alduy et plusieurs de ses collègues (n^o 85) tendant à réserver les fonds publics à l'enseignement public; 2^o de M. Garaudy et plusieurs de ses collègues (n^o 133) tendant à réserver les fonds publics à l'enseignement public; 3^o de M. d'Astier de la Vigerie et plusieurs de ses collègues (n^o 226) tendant à réserver les fonds publics à l'enseignement public, n^o 448.

Interventions :

Prend part à la discussion d'une proposition de loi tendant à réserver les fonds publics à l'enseignement public, en qualité de Rapporteur : *Principes posés par les lois scolaires de la III^e République : Existence de deux catégories d'écoles primaires; prétendue inopportunité du débat, conditions dans lesquelles a été votée la loi Barangé, déclaration du Syndicat général de l'éducation nationale C.F.T.C. favorable à l'abrogation de la loi Barangé* [8 novembre 1956] (p. 4552); *Qualité de l'enseignement donné dans les écoles privées; salaire versé aux maîtres de ces mêmes écoles (Déclaration de M. Mazerolles)* (p. 4553); *Problème de l'aide aux municipalités* (p. 4554).

CARTIER (M. Marius), Député de la Haute-Marne (C.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). = Est nommé membre titulaire de la

(1) Démissionnaire [12 juillet 1957] (p. 3593).

(2) Démissionnaire [3 décembre 1957] (p. 5102);